



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD
Département fédéral de justice et police DFJP

Staatssekretariat für Migration SEM
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



Juillet 2020

Statistiques sur l'immigration

Les étrangers en Suisse

Publication le 27 août 2020
3003 Berne-Wabern, le 25 août 2020

Le mois de juillet 2020 en un coup d'œil

	Juillet 2020	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020
Etrangers (population résidente permanente)	2'129'429	--	--
Solde migratoire (population résidente permanente)	2'881	26'167	28'876
Arrivées sur le marché du travail (UE-17/AELE)	6'728	50'898	42'716
Arrivées sur le marché du travail (UE-8)	2'025	13'177	10'782
Arrivées sur le marché du travail (UE-2)	949	5'068	4'490
Autorisations à l'accès au marché du travail Etats tiers	695	4'452	2'840
Dérogations aux conditions générales d'admission	375	2'630	2'635
Regroupement familial (population résidente permanente)	3'042	21'326	19'405
Naturalisation	3'818	23'426	18'874

Table des matières

1. Population étrangère au 31.07.2020	3
2. Immigration, émigration et solde migratoire	4
2.1. Immigration (afflux)	4
2.2. Emigration (sorties)	5
2.3. Solde migratoire	6
3. Arrivées sur le marché du travail suisse	7
3.1. Actifs UE-17/AELE	7
3.2. Actifs UE-8	8
3.3. Actifs UE-2	9
3.4. Contingents Croatie.....	10
3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers	10
3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)	11
3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers	12
3.8. Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant plus de 120 jours par an.....	13
3.9. Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)	14
4. Taux de chômage.....	16
5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille	17
6. Regroupement familial	18
7. Naturalisations.....	20
8. Autorisations d'établissement C octroyées	21
9. Définitions.....	22

1. Population étrangère au 31.07.2020

Population étrangère résidente permanente			
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %
Total	2'092'967	2'129'429	1.7
UE/AELE/UK ¹	1'431'510	1'456'005	1.7
UE-17	1'274'116	1'287'377	1.0
UE-8	95'947	101'922	6.2
UE-2	29'031	34'248	18.0
Croatie	28'383	28'371	0.0
Ressortissants d'Etats tiers	661'457	673'424	1.8

Types d'autorisations octroyées à la population étrangère résidente permanente				
	Effectif		Différence par rapport au même mois de l'année précédente	
	en valeur absolue	en %	en valeur absolue	en %
Total	2'129'429	100	36'462	1.7
Autorisations de courte durée (>=12 mois)	20'776	1.0	-1'356	-6.1
Autorisations de séjour	719'962	33.8	20'072	2.9
Autorisations d'établissement	1'388'691	65.2	17'746	1.3

Population résidente non permanente de nationalité étrangère			
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %
Total	53'019	42'180	-20.4
UE/AELE/UK	43'469	35'808	-17.6
UE-17	28'205	23'819	-15.6
UE-8	9'891	8'255	-16.5
UE-2	4'676	3'069	-34.4
Croatie	627	609	-2.9
Ressortissants d'Etats tiers	9'550	6'372	-33.3

Source: SYMIC

- A fin juillet 2020, la **population étrangère résidente permanente** était composée à 68.4% de ressortissants de l'UE/AELE/UK. Les ressortissants d'Etats tiers représentaient une part de 31.6%.
- Les ressortissants de l'UE/AELE/UK constituaient le 84.9% de la **population résidente non permanente de nationalité étrangère**. Les 15.1% restants provenaient d'Etats tiers.

¹ Les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées. Depuis le 1er février 2020, l'Union européenne compte 27 Etats membres. Le Royaume-Uni (UK) est sorti de l'UE le 31 janvier 2020. La dénomination UE/AELE/UK utilisée depuis février 2020 regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les publications antérieures des « Statistiques sur l'immigration » (se référer aux définitions Royaume-Uni, UE-17 et UE/AELE/UK en fin de document).

2. Immigration, émigration et solde migratoire

2.1. Immigration (afflux)²

Population étrangère résidente permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	11'594	10'570	-8.8	74'927	70'300	-6.2
UE/AELE/UK	8'245	8'126	-1.4	52'566	51'298	-2.4
UE-17	6'287	6'433	2.3	41'610	40'378	-3.0
UE-8	1'113	1'015	-8.8	6'983	6'460	-7.5
UE-2	769	603	-21.6	3'359	3'849	14.6
Croatie	58	55	-5.2	445	456	2.5
Ressortissants Etats tiers	3'349	2'444	-27.0	22'361	19'002	-15.0
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	8'373	6'620	-20.9	58'349	44'703	-23.4
UE/AELE/UK	7'147	6'161	-13.8	48'182	38'489	-20.1
UE-17	4'544	3'741	-17.7	32'155	26'131	-18.7
UE-8	1'761	1'605	-8.9	10'498	8'502	-19.0
UE-2	717	705	-1.7	4'836	3'138	-35.1
Croatie	118	105	-11.0	620	642	3.5
Ressortissants Etats tiers	1'226	459	-62.6	10'167	6'214	-38.9

Source: SYMIC

Immigration effective

Population étrangère résidente permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	8'446	8'018	-5.1	55'384	52'209	-5.7
UE/AELE/UK	6'142	6'431	4.7	39'567	39'251	-0.8
Ressortissants Etats tiers	5'022	5'283	5.2	33'507	32'420	-3.2

Source: SYMIC

² Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. A l'exclusion des réactivations de séjour de janvier à juillet 2020 : 6'320 (population étrangère résidente permanente) ; 2'708 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

2.2. Emigration (sorties)³

Population étrangère résidente permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	9'748	7'445	-23.6	45'580	38'104	-16.4
UE/AELE/UK	7'332	5'835	-20.4	35'014	29'867	-14.7
UE-17	6'404	4'993	-22.0	30'053	25'346	-15.7
UE-8	690	578	-16.2	3'747	3'214	-14.2
UE-2	138	181	31.2	760	954	25.5
Croatie	39	45	15.4	267	228	-14.6
Ressortissants Etats tiers	2'416	1'610	-33.4	10'566	8'237	-22.0
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	4'956	3'634	-26.7	36'846	33'005	-10.4
UE/AELE/UK	3'795	2'933	-22.7	30'590	27'884	-8.8
UE-17	2'352	1'948	-17.2	20'499	19'375	-5.5
UE-8	803	615	-23.4	6'251	5'678	-9.2
UE-2	581	322	-44.6	3'356	2'345	-30.1
Croatie	46	44	-4.3	404	415	2.7
Ressortissants Etats tiers	1'161	701	-39.6	6'256	5'121	-18.1

Source: SYMIC

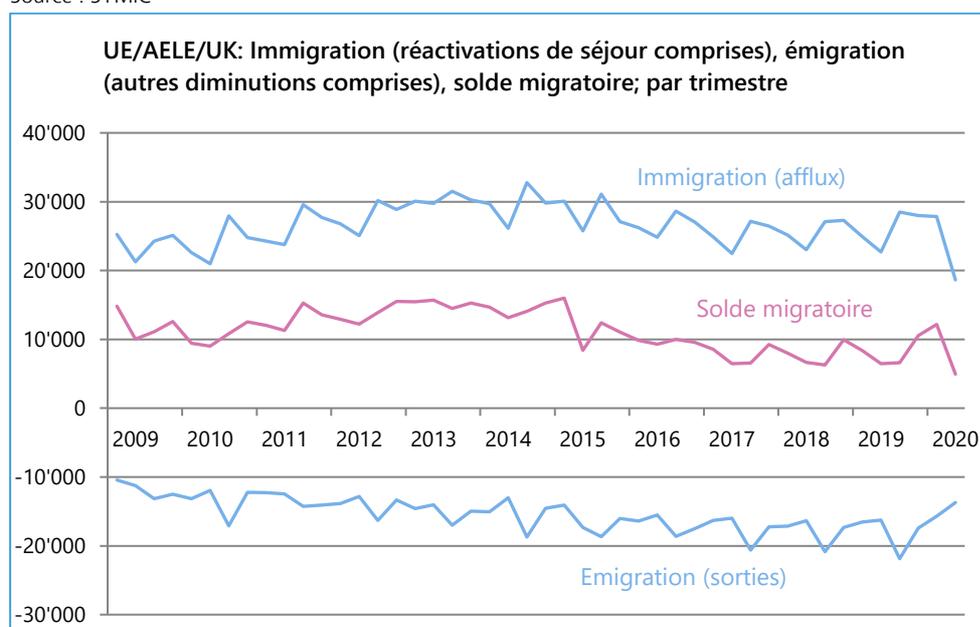
- Le solde migratoire de la population étrangère résidente permanente a augmenté de janvier à juillet 2020 par rapport aux mois de janvier - juillet 2019 (+10.4%).
- L'immigration (afflux) parmi la population étrangère résidente permanente a diminué de janvier à juillet 2020 par rapport aux mois de janvier - juillet 2019 (-6.2%).
- L'émigration (sorties) parmi la population étrangère résidente permanente a reculé de janvier à juillet 2020 par rapport aux mois de janvier - juillet 2019 (-16.4%).

³ Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. A l'exclusion des autres diminutions, de janvier à juillet 2020 : 9'640 (population étrangère résidente permanente) ; 25'543 (population résidente non permanente de nationalité étrangère).

2.3. Solde migratoire⁴

Population étrangère résidente permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	1'495	2'881	92.7	26'167	28'876	10.4
UE/AELE/UK	640	2'131	233.0	15'462	19'234	24.4
UE-17	-334	1'342	501.8	10'003	13'475	34.7
UE-8	376	405	7.7	2'866	2'857	-0.3
UE-2	612	393	-35.8	2'417	2'648	9.6
Croatie	31	10	-67.7	202	228	12.9
Ressortissants Etats tiers	855	750	-12.3	10'705	9'642	-9.9
Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	569	661	16.2	-2'016	-11'137	-452.4
UE/AELE/UK	1'164	1'364	17.2	-1'489	-8'253	-454.3
UE-17	590	384	-34.9	-2'650	-7'161	-170.2
UE-8	574	695	21.1	1'162	-367	-131.6
UE-2	-48	256	633.3	-4	-630	-15650.0
Croatie	54	32	-40.7	35	-73	-308.6
Ressortissants Etats tiers	-595	-703	-18.2	-527	-2'884	-447.2

Source : SYMIC

⁴ Pour le terme solde migratoire se référer aux Définitions (chapitre 9).

3. Arrivées sur le marché du travail suisse

3.1. Actifs UE-17/AELE

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-17/AELE

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Août	4'098	4'274	4.3	3'138	2'563	-18.3	7'134	6'568	-7.9
Septembre	4'313	4'594	6.5	2'869	2'957	3.1	6'899	7'769	12.6
Octobre	5'224	5'348	2.4	2'954	3'685	24.7	7'520	8'613	14.5
Novembre	4'564	4'455	-14.7	3'549	3'443	-2.9	7'508	7'174	-4.4
Décembre	2'892	2'841	-1.8	4'861	6'180	27.1	7'341	9'180	25.1
Janvier	4'244	4'647	9.5	4'102	4'186	2.0	9'011	9'597	+6.5
Février	4'032	4'461	10.6	2'966	2'435	-17.9	6'795	6'409	-5.7
Mars	4'081	4'101	0.5	3'103	3'131	0.9	6'686	6'392	-4.4
Avril	4'028	2'526	-37.3	3'585	2'962	-17.4	6'677	3'613	-45.9
Mai	4'109	2'546	-38.0	4'237	2'703	-36.2	7'245	3'498	-51.7
Juin	3'477	3'407	-2.0	3'862	3'232	-16.3	7'006	6'479	-7.5
Juillet	4'265	4'066	-4.7	3'645	2'977	-18.3	7'478	6'728	-10.0
Total	49'327	47'266	-4.2	42'871	40'454	-5.6	87'300	82'020	-6.0

Source: SYMIC

3.2. Actifs UE-8

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-8

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidante permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Août	686	780	13.7	251	1'330	429.9	1'817	1'679	-7.6
Septembre	721	798	10.7	1'231	1'169	-5.0	1'682	1'807	7.4
Octobre	916	967	5.6	1'309	1'477	12.8	1'913	2'082	8.8
Novembre	884	785	-11.1	1'287	1'179	-8.4	1'726	1'632	-5.4
Décembre	530	538	1.5	1'438	1'568	9.0	1'714	1'929	12.5
Janvier	710	768	8.2	1'217	1'305	7.2	1'752	1'718	-1.9
Février	675	798	18.2	1'023	968	-5.4	1'349	1'406	4.2
Mars	707	686	-3.0	1'343	1'319	-1.8	1'725	1'636	-5.2
Avril	728	449	-38.3	1'480	1'192	-19.5	1'853	1'006	-45.7
Mai	780	490	-37.2	1'988	1'275	-35.9	2'302	1'135	-50.7
Juin	643	603	-6.2	1'651	1'459	-11.6	2'024	1'856	-8.3
Juillet	780	711	-8.8	1'737	1'496	-13.9	2'172	2'025	-6.8
Total	8'854	8'301	-6.2	17'034	15'595	-8.4	22'029	19'911	-9.6

Source: SYMIC

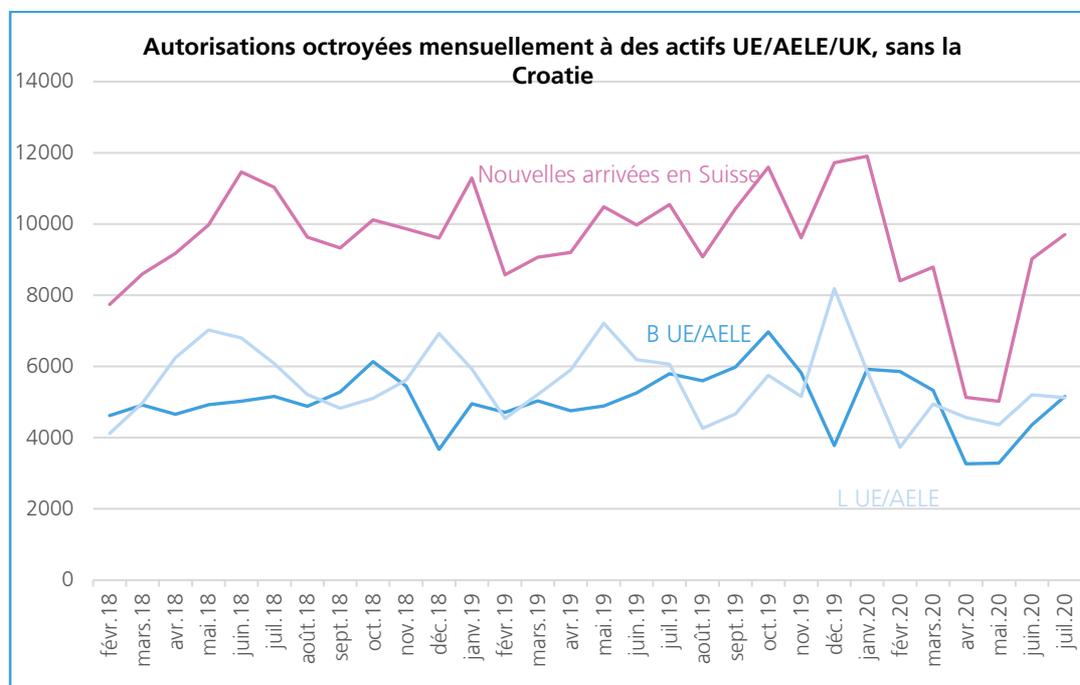
3.3. Actifs UE-2

Autorisations octroyées mensuellement à des actifs UE-2*

	B			L			Nouvelles arrivées en Suisse (population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère)		
	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %	2018 / 2019	2019 / 2020	Différence en %
Août	0	615	-	746	511	-31.5	684	828	21.1
Septembre	249	590	136.9	726	537	-26.0	748	854	14.2
Octobre	0	656	-	847	587	-30.7	684	903	32.0
Novembre	0	584	-	783	534	-31.8	635	807	27.1
Décembre	249	400	60.6	629	438	-30.4	550	610	10.9
Janvier	0	505	-	613	379	-38.2	530	591	11.5
Février	0	598	-	550	327	-40.5	428	587	37.1
Mars	249	541	117.3	771	494	-35.9	655	765	16.8
Avril	0	291	-	838	413	-50.7	675	517	-23.4
Mai	0	251	-	991	382	-61.5	941	390	-58.6
Juin	*1'136	352	-69.0	677	510	-24.7	942	691	-26.6
Juillet	755	381	-49.5	679	654	-3.7	897	949	5.8
Total	2'638	5'764	118.5	8'850	5'766	-34.8	8'369	8'492	1.5

Source: SYMIC

* Depuis le 1^{er} juin 2019, les autorisations de séjour B ne sont plus contingentées pour les ressortissants de l'UE-2.



Source : SYMIC

3.4. Contingents Croatie

Contingents : période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Autorisations de séjour B Contingent total= 133 (par trimestre : 33)

Autorisations de courte durée L Contingent total= 1'158 (par trimestre : 289)

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020 (3^{ème} trimestre ALCP)

	Titulaires d'une autorisation B		Titulaires d'une autorisation L	
	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2020	Solde actuel du contingent	Autorisations octroyées depuis le 1 ^{er} janvier 2020	Solde actuel du contingent
Juillet	100	0	569	298
Août				
Septembre				

Les contingents applicables à la Croatie sont alloués trimestriellement.

Source: SYMIC

3.5. Autorisations octroyées à des frontaliers

	Autorisations frontalières délivrées			Effectif des frontaliers actifs	
	2018	2019	2020	2019	2020
Janvier	4'672	5'563	6'013	316'643	330'077
Février	4'082	5'832	5'337	316'643	330'077
Mars	4'159	4'728	4'858	316'643	330'077
Avril	4'788	6'163	3'554	322'720	332'177
Mai	4'798	6'653	4'850	322'720	332'177
Juin	5'876	5'618	5'120	322'720	332'177
Juillet	4'526	6'741	4'776	325'291	--
Août	5'396	4'986		325'291	
Septembre	4'369	5'397		325'291	
Octobre	5'578	5'874		328'850	
Novembre	5'401	5'478		328'850	
Décembre	4'654	4'715		328'850	

Sources: Autorisations frontalières délivrées - SYMIC; effectif des frontaliers actifs - statistique des frontaliers par trimestre établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

3.6. Procédure d'annonce (chiffres mensuels)

	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence	
			absolue	en %
Jours de travail				
Total général	1 104 954	969 988	- 134 966	- 12.2
Travailleurs	919 014	768 650	- 150 364	- 16.4
Indépendants	61 097	81 200	20 103	32.9
Travailleurs détachés	124 843	120 138	- 4 705	- 3.8

Personnes tenues de s'annoncer

Total général	70 264	61 050	- 9 214	- 13.1
Travailleurs	46 774	37 607	- 9 167	- 19.6
Indépendants	6 332	7 178	846	13.4
Travailleurs détachés	17 158	16 265	- 893	- 5.2

Annonces par secteur économique

Total général	70 264	61 050	- 9 214	- 13.1
Agriculture	8 413	10 528	2 115	25.1
Industrie et artisanat	20 635	19 805	- 830	- 4.0
Services	41 216	30 717	- 10 499	- 25.5

Source: SYMIC

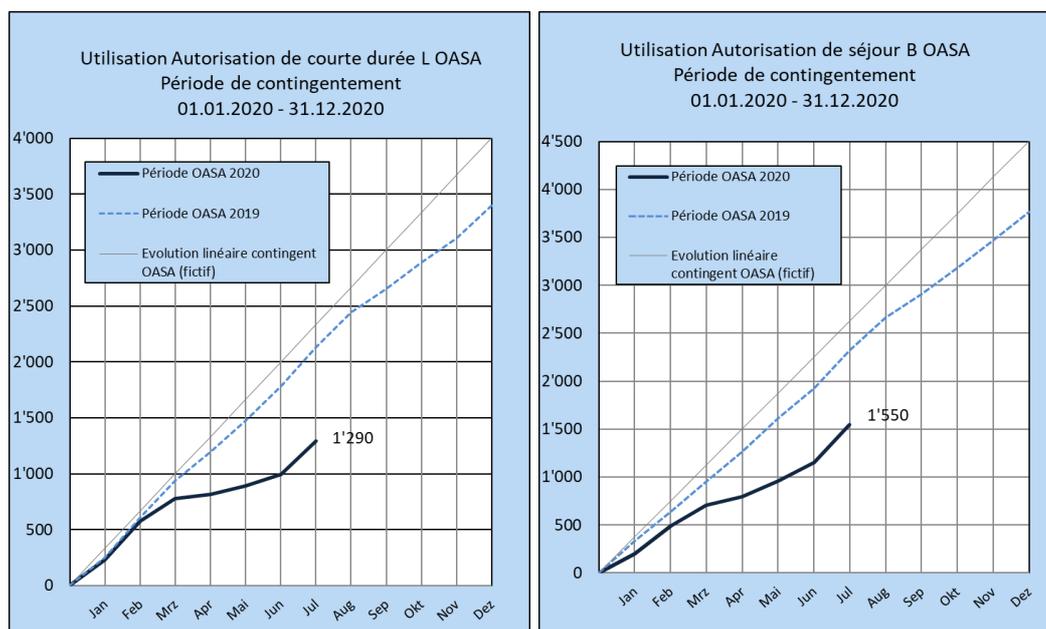
- Pendant la période s'étendant du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020 (12 mois), le nombre de personnes actives nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'UE-17/AELE a diminué par rapport à la même période entre 2018 et 2019 (-6% ou - 5'280 personnes). S'agissant de la main-d'œuvre en provenance de l'UE-8, le nombre de personnes nouvellement arrivées en Suisse a diminué de -9.6% pendant cette même période (- 2'118 personnes). D'août 2019 à fin juillet 2020, une augmentation des personnes nouvellement arrivées en Suisse en provenance de l'UE-2 est observée (+1.5%, + 123 personnes).
- Les autorisations frontalières octroyées ont diminué de -29.1% en juillet 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (- 1'965 autorisations).
- En juillet 2020, 23'443 prestataires de service ont été annoncés (détachés et indépendants, sans prise d'emploi). Par rapport au même mois de l'année précédente, leur nombre a diminué (- 47 annonces ou -0.2%).
- Les prises d'emploi de courte durée auprès d'un employeur suisse ont diminué en juillet 2020 par rapport au même mois de l'année précédente (-19.6%).

3.7. Autorisations pour les ressortissants d'un Etat tiers

	Autorisations de séjour OASA de courte durée L		Autorisations de séjour OASA B	
	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période OASA 2020, cumulées
Janvier	249	233	332	199
Février	604	577	642	493
Mars	939	780	954	707
Avril	1'200	818	1'266	795
Mai	1'480	892	1'611	959
Juin	1'784	991	1'926	1'154
Juillet	2'132	*1'290	2'320	*1'550
Août	2'442		2'666	
Septembre	2'655		2'911	
Octobre	2'887		3'181	
Novembre	3'106		3'468	
Décembre	3'396		3'766	

Source: SYMIC

* Fin juillet 2020, le nombre d'unités disponibles dans la réserve fédérale s'élevait à 3'038 permis B et 3'145 permis L (y compris la réserve de l'année précédente). Le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 715 permis B et 1'083 permis L.



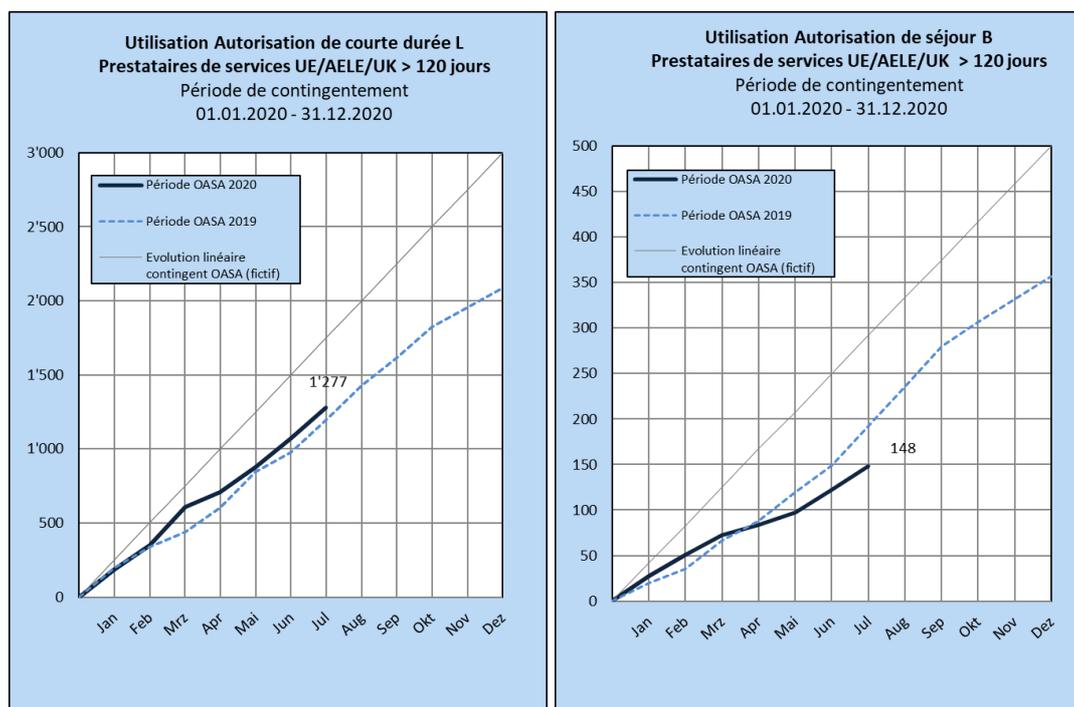
- Pour l'année 2020, 4'000 autorisations de séjour de courte durée L et 4'500 autorisations de séjour B sont à disposition des travailleurs en provenance d'Etats tiers. L'utilisation des [contingents d'autorisations destinés aux travailleurs en provenance d'Etats tiers](#) s'élevait, fin juillet 2020, à 32% des autorisations de séjour de courte durée L et à 34% des autorisations de séjour B.

3.8. Autorisations pour les prestataires de services d'un Etat de l'UE/AELE/UK pendant plus de 120 jours par an

	Autorisations de séjour de courte durée L		Autorisations de séjour B	
	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées	Utilisation au cours de la période 2019, cumulées	Utilisation au cours de la période 2020, cumulées
Janvier	195	186	20	28
Février	336	350	35	51
Mars	441	606	66	72
Avril	602	708	88	84
Mai	846	876	120	97
Juin	976	1'074	149	122
Juillet	1'194	*1'277	192	*148
Août	1'428		235	
Septembre	1'618		280	
Octobre	1'824		307	
Novembre	1'955		332	
Décembre	2'086		357	

Source: SYMIC

* Fin juillet 2020, le total d'unités encore disponibles dans les cantons s'élevait à 507 permis B et 2'717 permis L (y compris la réserve de l'année précédente).



- S'agissant des prestataires de service des Etats de l'UE/AELE/UK, 3'000 autorisations de courte durée et 500 autorisations de séjour sont mises à leur disposition. Ces contingents sont alloués trimestriellement. L'utilisation des contingents destinés aux [prestataires de service transfrontaliers d'Etats de l'UE/AELE/UK](#) qui exercent leur activité en Suisse plus de 120 jours par année s'élevait, fin juillet 2020, à 43% des autorisations de séjour de courte durée L et à 30% des autorisations de séjour B.

3.9. Immigration par secteur économique et par branche économique (UE/AELE/UK)

Population étrangère résidante permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
UE/AELE/UK	5'767	5'540	-3.9	36'605	34'027	-7.0
Agriculture	152	167	9.9	1'132	1'159	2.4
Industrie et artisanat	985	975	-1.0	6'616	6'303	-4.7
Services	4'630	4'398	-5.0	28'857	26'565	-7.9
UE-17	4'289	4'267	-0.5	28'484	26'025	-8.6
Agriculture	59	65	10.2	426	433	1.6
Industrie et artisanat	723	748	3.5	5'206	4'755	-8.7
Services	3'507	3'454	-1.5	22'852	20'837	-8.8
UE-8	849	800	-5.8	5'427	4'929	-9.2
Agriculture	57	66	15.8	517	467	-9.7
Industrie et artisanat	153	139	-9.2	926	940	1.5
Services	639	595	-6.9	3'984	3'522	-11.6
UE-2	592	434	-26.7	2'405	2'791	16.0
Agriculture	36	36	0.0	184	258	40.2
Industrie et artisanat	102	81	-20.6	419	548	30.8
Services	454	317	-30.2	1'802	1'985	10.2
Croatie	28	27	-3.6	191	200	4.7
Agriculture	0	0	-	4	1	-75.0
Industrie et artisanat	7	6	-14.3	54	53	-1.9
Services	21	21	0.0	133	146	9.8

Source: SYMIC

- En ce qui concerne l'UE/AELE/UK, la **population étrangère résidante permanente** a diminué de janvier à juillet 2020 dans les secteurs économiques « industrie et artisanat » et « services » par rapport à la même période en 2019. Dans le secteur de l'« agriculture », une légère hausse est observée.
- En ce qui concerne l'immigration de travailleurs ressortissants d'Etats membres de l'UE/AELE/UK au sein de la **population résidante non permanente de nationalité étrangère**, elle a diminué dans les trois secteurs économiques de janvier à juillet 2020 par rapport à la même période en 2019.

Population résidente non permanente de nationalité étrangère						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
UE/AELE/UK	6'695	5'659	-15.5	43'893	34'244	-22.0
Agriculture	887	928	4.6	5'693	5'546	-2.6
Industrie et artisanat	836	736	-12.0	6'525	5'503	-15.7
Services	4'972	3'995	-19.7	31'675	23'195	-26.8
UE-17	4'255	3'380	-20.6	28'997	22'881	-21.1
Agriculture	328	171	-47.9	1'527	1'623	6.3
Industrie et artisanat	652	556	-14.7	5'377	4'601	-14.4
Services	3'275	2'653	-19.0	22'093	16'657	-24.6
UE-8	1'685	1'516	-10.0	9'931	7'958	-19.9
Agriculture	387	490	26.6	2'996	2'709	-9.6
Industrie et artisanat	125	115	-8.0	588	575	-2.2
Services	1'173	911	-22.3	6'347	4'674	-26.4
UE-2	644	669	3.9	4'385	2'805	-36.0
Agriculture	162	264	63.0	1'125	1'141	1.4
Industrie et artisanat	33	41	24.2	448	189	-57.8
Services	449	364	-18.9	2'812	1'475	-47.5
Croatie	107	90	-15.9	535	566	5.8
Agriculture	10	3	-70.0	45	72	60.0
Industrie et artisanat	26	23	-11.5	109	134	22.9
Services	71	64	-9.9	381	360	-5.5

Source: SYMIC

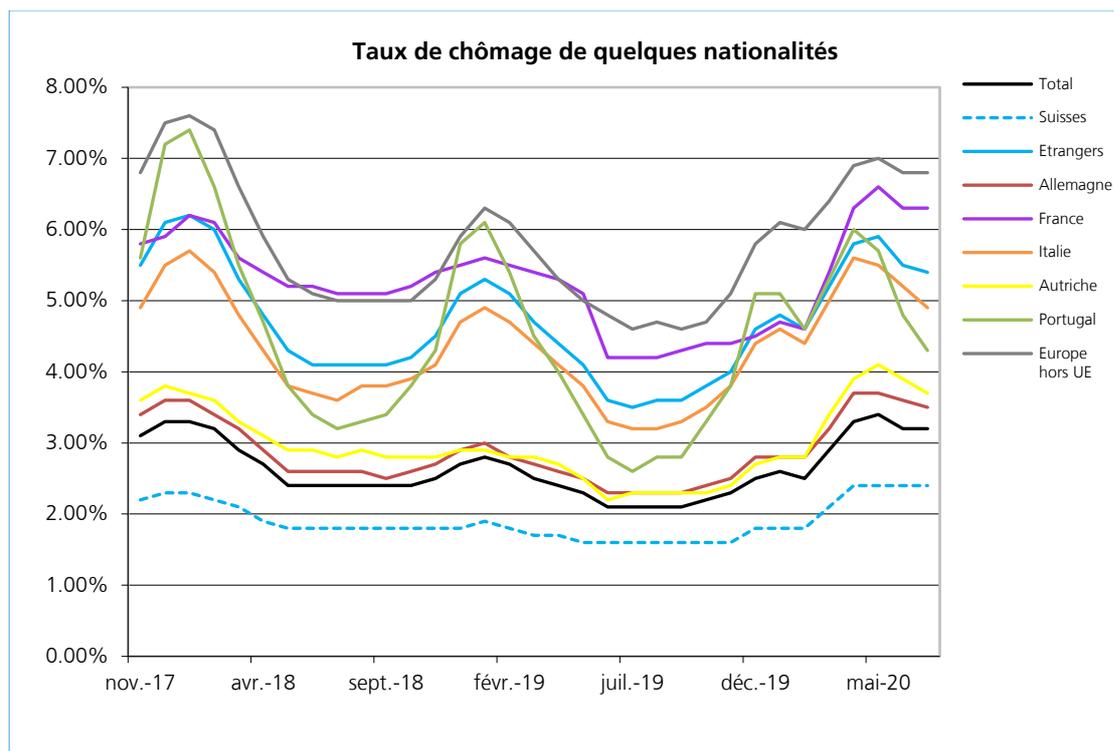
Top 5 de l'immigration en provenance de l'UE/AELE/UK, par branche économique, juillet 2020

Population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère	
Bureaux de consultation, informatique	2'585
Restauration et hébergement	2'314
Agriculture	993
Enseignement	426
Santé et service vétérinaire	421

Source: SYMIC

4. Taux de chômage

Taux de chômage	Juillet 2019	Juillet 2020
Total	2.1%	3.2%
Etrangers	3.5%	5.4%
Suisses	1.6%	2.4%



Source: SECO (représentation SEM)

5. Dérogations aux conditions générales d'admission et autorisations octroyées après dissolution de la famille

Population étrangère résidente permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Autorisations octroyées après dissolution de la famille (art. 50 LEI)	6	5	-16.7	37	35	-5.4
Par suite de violence conjugale	1	0		5	5	
Après trois ans d'union conjugale ou dans des circonstances particulières	5	5		32	30	
Dérogations aux conditions générales d'admission (art. 30 LEI)	354	370	4.5	2'593	2'600	0.3
Sans papiers ⁵ a) ⁶	41	55		591	641	
Parent étranger d'un enfant suisse	18	8		78	70	
Intérêts publics majeurs	3	0		17	19	
Conversion de permis F ⁷ en permis B b) ⁶	224	237		1'436	1'433	
Conversion de permis N ⁸ en permis B c) ⁶	11	3		99	42	
Autres exceptions ⁹	57	67		372	395	
Total	301	464	54.2	2'270	2'260	-0.4

Source: SYMIC

⁵ Dérogations aux conditions générales d'admission dans des cas individuels d'une extrême gravité et afin de préserver des intérêts publics majeurs (conformément à l'art. 30 al. 1^{er} let. b LEI en relation avec l'art. 31 OASA).

⁶ Cf. tableau de la page suivante : « Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c) par nationalité ».

⁷ Permis F = étrangers admis à titre provisoire.

⁸ Permis N = requérants d'asile.

⁹ Exemples : réadmission après un séjour à l'étranger, regroupement familial des ascendants, victime de la traite d'êtres humains, autres cas de rigueur.

Top 10 pour les motifs d'admission a), b) et c)¹⁰ par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité	Janvier - juillet 2020
Syrie	320
Afghanistan	216
Erythrée	199
Chine	165
Brésil	156
Philippines	135
Somalie	127
Kosovo	115
Bolivie	89
Sri Lanka	68
Autres	526
Total	2'116

Source: SYMIC

6. Regroupement familial

Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses et étrangers

Population étrangère résidente permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'625	3'042	-16.1	21'326	19'405	-9.0
Regroupements familiaux vers des ressortissants suisses	738	527	-28.6	4'520	3'780	-16.4
Regroupements familiaux vers des ressortissants étrangers	2'887	2'515	-12.9	16'806	15'625	-7.0

Source: SYMIC

¹⁰ Cf. tableau de la page précédente.

Regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidante permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Nombre total de regroupements familiaux	3'625	3'042	-16.1	21'326	19'405	-9.0
dont ressortissants UE/AELE/UK ayant immigré au titre du regroupement familial	1'916	1'799	-6.1	10'415	10'520	1.0
dont ressortissants d'Etats tiers ayant immigré au titre du regroupement familial	1'709	1'243	-27.3	10'911	8'885	-18.6

Source: SYMIC

Top 10 des regroupements familiaux, par nationalité

Population étrangère résidante permanente	
Nationalité des personnes incluses dans le regroupement familial	Janvier - juillet 2020
Allemagne	1'940
Italie	1'892
France	1'466
Portugal	996
Kosovo	906
Macédoine du Nord	751
Espagne	616
Bésil	610
Etats-unis d'Amérique	584
Royaume-Uni	578
Autres	9'066
Total	19'405

Source: SYMIC

7. Naturalisations

Naturalisations						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Naturalisations	6'294	3'818	-39.3	23'426	18'874	-19.4
ordinaires	5'755	3'483	-39.5	19'735	15'769	-20.1
facilitées et réintégrations	539	335	-37.8	3'691	3'105	-15.9

Source: SYMIC

Top 10 des naturalisations, par nationalité

Top 10 des naturalisations, par nationalité			
Nationalité	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %
Allemagne	854	836	-2.1
France	544	390	-28.3
Italie	793	386	-51.3
Kosovo	441	314	-28.8
Portugal	577	232	-59.8
Turquie	209	160	-23.4
Espagne	205	131	-36.1
Macédoine du Nord	234	119	-49.2
Serbie	188	105	-44.2
Royaume-Uni	172	84	-51.2

Source: SYMIC

8. Autorisations d'établissement C octroyées

Population étrangère résidente permanente						
	Juillet 2019	Juillet 2020	Différence en %	Janvier - juillet 2019	Janvier - juillet 2020	Différence en %
Total	8'625	7'627	-11.6	48'352	44'568	-7.8
octroyées de manière anticipée ¹¹	277	282	1.8	1'624	2'299	41.6

Source: SYMIC

Top 5 des autorisations d'établissement anticipées, par nationalité

Population étrangère résidente permanente	
Nationalité	Janvier - juillet 2020
Pologne	208
Russie	205
Hongrie	178
Roumanie	160
Inde	99

Source: SYMIC

- Une autorisation d'établissement C peut être octroyée au terme d'un séjour ininterrompu de cinq ans au titre d'une autorisation de séjour [lorsque l'étranger s'est bien intégré en Suisse](#), en particulier lorsqu'il a de bonnes connaissances d'une langue nationale (art. 34, al. 4, LEI). [L'octroi anticipé d'une autorisation d'établissement C](#) constitue donc un indice de la bonne intégration d'un étranger.
- 44'568 autorisations d'établissement C ont été octroyées pendant les mois de janvier à juillet 2020, dont 2'299 (5.2%) de manière anticipée.

¹¹ La statistique des autorisations d'établissement octroyées de manière anticipée ne répertorie pas les Etats de l'UE-15/AELE (y compris le Royaume-Uni) car leurs ressortissants obtiennent une autorisation d'établissement après cinq ans.

9. Définitions

AELE : L'AELE regroupe, outre la Suisse, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

ALCP : accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne (RS 0.142.112.681).

Autorisations frontalières en cours de validité : autorisations valables dont les titulaires travaillent en Suisse comme frontaliers (OFS). Ceux-ci n'étant pas tenus de déclarer leur départ, une part des autorisations, estimée à environ 20 %, est toujours valable alors que leurs titulaires ne les utilisent plus (SEM).

Croatie : Le 1er juillet 2013, la Croatie est entrée dans l'Union européenne (UE). L'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes à la Croatie a été négociée dans le cadre d'un nouveau protocole III. Le Protocole III est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Depuis cette date, les ressortissants croates bénéficient de la libre circulation des personnes. Des dispositions transitoires s'appliquent aux citoyens croates qui souhaitent exercer une activité lucrative en Suisse.

Dérogations aux conditions générales d'admission (régularisation des sans-papiers, autres cas de rigueur) et autorisations octroyées après la dissolution du mariage : l'admission d'étrangers appartenant à ces catégories n'est pas comptabilisée dans les nombres maximums au sens de l'art. 20 LEI.

Emigration (sortie) : ressortissants étrangers comptés parmi la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère qui quittent la Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Emigration (sorties) = émigration effective + diminution due à un changement de statut. Les naturalisations et les décès ne sont pas pris en compte.

Frontalier : personne domiciliée à l'étranger qui travaille en Suisse (travailleur salarié ou travailleur indépendant ayant établi son siège social en Suisse).

Immigration effective : immigration depuis l'étranger vers la Suisse.

Immigration (afflux) : ressortissants étrangers ayant immigré en Suisse au cours d'une période donnée (p. ex. mois, année). Immigration (afflux) = immigration effective + transfert du domaine de l'asile + augmentation due à un changement de statut. Les naissances ne sont pas comptées.

LEI : loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (RS 142.20).

Naturalisations facilitées : la naturalisation facilitée est octroyée aux conjoints étrangers de ressortissants suisses séjournant en Suisse ou à l'étranger, ainsi qu'aux enfants étrangers dont l'un des parents est suisse.

Naturalisations ordinaires : les ressortissants étrangers qui résident en Suisse depuis 12 ans, y sont intégrés, sont familiarisés avec les conditions de vie en Suisse et respectent l'ordre juridique suisse peuvent demander la naturalisation ordinaire.

Nouvelles arrivées en Suisse : personnes qui accèdent au marché suisse du travail pour la première fois, sur la base d'une autorisation de séjour B ou d'une autorisation de courte durée L. Si, d'un point de vue statistique, les changements de statuts (transformation d'un permis L en permis B) sont certes comptabilisés dans la statistique des flux d'immigration de la population active résidente permanente d'origine étrangère, ils ne sont en revanche pas compris dans la catégorie des « nouvelles arrivées en Suisse ». Ces transformations figurent toutefois, directement en tant que changement de statut.

OASA : ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (RS 142.201).

Population étrangère résidente permanente : cette catégorie de personnes regroupe tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement, d'une autorisation de séjour B, d'une autorisation de séjour de courte durée L pendant 12 mois ou plus et les réfugiés reconnus. L'effectif en fin de trimestre tient compte également des naissances et de l'excédent de naissances par rapport aux décès. Par contre, les requérants d'asile et les personnes admises à titre provisoire, les diplomates munis d'une autorisation de séjour délivrée par le DFAE, les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille ne sont pas comptés, à moins qu'ils n'exercent une activité lucrative. Les données fournies par le SEM s'appuient sur le nombre des autorisations octroyées (fichier de registres).

Population résidente non permanente de nationalité étrangère : tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée qui résident en Suisse durant moins d'un an. Les personnes issues du domaine de l'asile (permis F ou N) ne sont pas prises en compte dans cette catégorie puisque, sur le plan juridique, elles relèvent du domaine de l'asile et non de celui des étrangers.

Procédure d'annonce : les travailleurs et les prestataires de service indépendants provenant d'un Etat membre de l'UE-27/AELE ainsi que les travailleurs détachés peuvent séjourner en Suisse pendant trois mois ou 90 jours ouvrables au plus par année civile sans avoir besoin d'une autorisation relevant du droit des étrangers. Cependant, ces personnes sont tenues de s'annoncer.

Réactivations de séjour / autres diminutions : corrections des mouvements de la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres (p. ex., réactivation de mutations effectuées dans le système).

Regroupement familial : le but du regroupement est de permettre et d'assurer la vie familiale commune en Suisse. A cet égard, il convient de distinguer le regroupement des membres de la famille d'un ressortissant suisse, d'une part, et d'un étranger titulaire d'une autorisation d'établissement, de séjour ou de séjour de courte durée, d'autre part. De plus, il faut également faire la distinction entre le regroupement familial dans le cadre de l'ALCP et le regroupement familial dans le cadre de la LEI.

Réintégrations : une personne ayant perdu la nationalité suisse peut obtenir sa réintégration ; le requérant doit toutefois prouver l'existence d'un lien le rattachant à la Suisse.

Ressortissant d'un Etat tiers : personne qui ne possède pas la nationalité d'un Etat membre de l'UE/AELE/UK.

Royaume-Uni (UK): Le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne le 31 janvier 2020. L'ALCP continue de s'appliquer aux citoyens du Royaume-Uni en Suisse jusqu'au 31 décembre 2020 au moins. Pendant cette phase de transition, les catégories de pays figurant dans les « Statistiques sur l'immigration » sont inchangées, seule la dénomination UE-28/AELE a été adaptée à la situation en lien avec la sortie du Royaume-Uni de l'UE (nouveau : UE/AELE/UK). Le Royaume-Uni figure également dans la catégorie UE-17.

Solde de nationalité : différence entre le nombre de personnes ayant acquis la nationalité suisse (naturalisations, constatations, adoptions) et le nombre de personnes l'ayant perdue.

Solde migratoire : différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers en référence à la population résidente permanente ou non permanente de nationalité étrangère. Sont également prises en compte les deux catégories „réactivations de séjour“ et „autres diminutions“ (corrections des mouvements de la population résidente permanente et non permanente de nationalité étrangère inhérentes au système de registres).

Solde naturel de la population étrangère : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès parmi la population étrangère résidente.

UE-2 : l'UE-2 comprend la Bulgarie et la Roumanie.

UE-8 : l'UE-8 comprend l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque.

UE-17 : l'UE-17 comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni. Jusqu'à la fin de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni), la catégorie de pays UE-17 est inchangée dans les publications statistiques du SEM (source : Symic) afin de permettre une comparabilité des données statistiques avec les périodes précédentes. L'UE-15 comprend la catégorie de pays UE-17 sans Chypre et Malte.

UE/AELE/UK : l'UE/AELE/UK comprend les 27 pays membres de l'Union européenne à compter du 1^{er} février 2020, l'AELE et le Royaume-Uni (UK). La nouvelle dénomination UE/AELE/UK a été introduite pour la première fois dans la publication du mois de février 2020 et est maintenue pendant la durée de la phase de transition convenue entre le Royaume-Uni et l'UE (se référer à la définition Royaume-Uni). L'UE/AELE/UK regroupe les mêmes pays que la catégorie UE-28/AELE figurant dans les précédentes publications des « Statistiques sur l'immigration ».